

# Protocole partenarial

**Les partenaires souhaitent, sur la Région de Ziguinchor, collaborer ensemble et accompagner la mise en place d'une stratégie pour favoriser :**

- **la recherche, l'action** avec le souci d'imagination favorable au développement des capacités locales,
- **la réflexion et l'échange**, sur le thème d'un partenariat équitable entre partenaires du Sud et avec les partenaires du Nord,
- **la maîtrise des projets** et le développement des capacités locales pour un bien vivre local supportable par l'environnement, et ce **par les populations concernées**,
- **la mise en place et le développement des structures de gestion** des différents espaces de communautés de vie (famille, quartier, village, inter-village), qui sont des éco-communautés et ceci sous forme de Groupements d'Intérêt Economique.
- **les rencontres et les échanges entre acteurs de la vie citoyenne locale**. Dans cet objectif, il s'agit de soutenir la création de groupes partenariaux locaux.

**Les actions mises en places se font dans le respect des Droits de l'homme et des Droits de l'enfant.**

## Le groupe partenarial favorise :

**\* l'émergence d'une démarche de réflexion, recherche, action, formation amenant une stratégie pour un bien vivre local, supportable par l'environnement par le développement :**

- **de la citoyenneté**, en augmentant les capacités des structures existantes et la création de nouvelles structures, pour une gestion efficace de l'espace vie que sont les différents niveaux de communauté (famille, quartier, village, inter village...),
- **de la mise en place de formations alternatives et d'éducation populaire, par l'échange de savoirs** permettant une formation post-scolaire (Centres de Ressources et d'Echanges de Savoirs),
- **de la recherche de techniques et de savoirs**, en mobilisant tous les partenaires et ressortissants sur différents thèmes,
- **de l'économique** en augmentant la production, avec un outillage adapté et fabriqué localement par les artisans,
- **des échanges locaux tant citoyens, qu'économiques et sociaux, en faisant que les échanges soient équitables et permettent une autonomie économique**,

**\* la mise en place d'une stratégie pour la création :**

- **d'une Action pour la Reconnaissance, la Capitalisation, la Transmission et l'Acquisition de Savoirs (ARCTAS)**,
- **de Centres de Ressources et d'Echanges de Savoirs, et de leur constitution en réseau régional (CReES)**,
- **d'investissements locaux** dans du matériel de production.

## Le groupe partenarial est composé :

- des structures économiques villageoises et inter-villageoises,
- des partenaires d'accompagnement,
- des personnes souhaitant s'inscrire dans cette démarche et constituant des groupes au sein des villages pour organiser cette réflexion.